

Module 5 **Financer son projet d'entreprise**

OUVERTURE DU CAPITAL À DES INVESTISSEURS

> FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

> > VERSION 1.0 - 05.05.2022



Principe:

- ✓ Obtenir un financement contre une participation au capital de sa société
- ✓ Renforcer son projet en faisant appel à des investisseurs extérieurs privés ou publics
- ✓ Aussi appelé « levée de fonds »
- ✓ Pas réservé aux start-ups!



Avantages:

- ✓ Un apport d'argent qui peut être très important
- ✓ L'argent investit n'a pas à être remboursé (apport en capital)
- ✓ La possibilité de bénéficier du réseau des investisseurs

Inconvénients:

- X Dilution de la participation des associés suite à l'entrée de nouveaux associés dans le capital social de la société
- X Possibilité de divergence de vision entre les fondateurs et les nouveaux associés



Les différents types de levées de fonds :

✓ Pour amorcer un projet (capital amorçage)

Pour démarrer une activité ou lancer un nouveau produit/service. Objectif : obtenir les moyens financiers nécessaires pour concrétiser un projet

✓ Pour développer un projet (capital développement)

Pour augmenter la croissance de l'entreprise et poursuivre son développement.

Objectifs : améliorer les produits/services, recruter des ressources humaines, et communiquer auprès des clients.



Les étapes de la levée de fonds :

- ✓ Préparer le projet
 - Justifier son utilité
 - Valoriser la société
- ✓ Trouver des investisseurs et négocier les conditions
 - Réaliser une présentation convaincante du projet
 - Définir les conditions d'ouverture du capital
- ✓ Conclure la levée de fonds
 - Augmentation de capital
 - Arrivée de nouveau associés

